

**AVENANT n°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT EN DERMATOLOGIE  
ENTRE  
LA VILLE DE MALAKOFF  
ET  
LE GHU AP-HP. UNIVERSITE PARIS-SACLAY**

Entre

L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, établissement public de santé, dont le siège est au 3 avenue Victoria à Paris (4<sup>ème</sup>), représentée par son Directeur général, Monsieur Martin HIRSCH, et par délégation, Monsieur Christophe KASSEL, Directeur du Groupe Hospitalier Universitaire Paris-Saclay

Ci-après désignée par le sigle « **GHU Paris-Saclay** »

D'une part,

Et

La Ville de Malakoff, par son centre Municipal de Santé de Malakoff, Maurice Ténine,  
74 avenue Pierre Larousse  
92240 MALAKOFF  
Finess : 920010469

Représenté par Madame Jacqueline BELHOMME, Maire de la commune de Malakoff

Ci-après désigné « **CMS** »

D'autre part,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6134-1 et L.6323-1 et suivants,  
Vu la convention de partenariat en dermatologie signée entre le GHU Paris-Saclay et le CMS de MALAKOFF,

Les articles de la convention sus-citée suivants sont modifiés :

**Article 4.1 - Périmètre du partenariat :**

Le GHU Paris-Saclay s'engage à assurer des consultations avancées de dermatologie sur le site du CMS à raison d'une demi-journée toutes les 4 semaines à partir du 31/01/2023. Le nombre de demies-journées annuel est de 12. Le nombre d'heures demi-journée est de 3h30 avec 14 consultations assurée par demi-journée. Le temps moyen par consultation est de 15 minutes et le tarif moyen facturé est de l'ordre de 46€.

**Article 5 – Modalités financières :**

Pour l'ensemble de ces prestations au bénéfice du CMS, le GHU Paris-Saclay sera rémunéré par la facturation d'un forfait annuel d'un montant de 12 000€ soit 3 000€ par trimestre.

**Article 6 – Date d’effet, durée**

Le présent avenant prend effet au 31/01/2023 pour une durée de 11 mois.

Il est annexé à la convention de partenariat en dermatologie.

Fait au Kremlin Bicêtre, le 7 février 2024, en 2 exemplaires originaux dont 1 exemplaire pour chacune des parties,

<p>Pour le Directeur Général de l’AP-HP et par délégation Le Directeur du GHU AP-HP. Université Paris- Saclay</p> <p><b>Christophe KASSEL</b></p>	<p>Pour la ville de Malakoff Le maire de la commune de Malakoff</p> <p><b>Jacqueline BELHOMME</b></p>
---	---